

**EURO RESSOURCES DÉCLARE SES BÉNÉFICES POUR LE TRIMESTRE CLOS
LE 31 MARS 2016**

PARIS, France, le 4 mai 2016 : EURO Ressources S.A. (« EURO » ou « la Société ») (Paris : EUR) a publié aujourd'hui ses résultats financiers non audités préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») pour le premier trimestre clos le 31 mars 2016. Ces résultats financiers intermédiaires non audités ont été approuvés par le Conseil d'administration le 4 mai 2016. Sauf mention contraire, tous les montants sont exprimés en euros (« € »).

Faits marquants du premier trimestre de 2016

Selon les IFRS, EURO a enregistré un bénéfice net de 4,1 millions d'euros (0,066 € par action) au premier trimestre de 2016 contre 2,8 millions d'euros (0,045 € par action) au titre du premier trimestre de 2015. Cette hausse s'explique principalement par une charge d'impôt sur les résultats plus basse partiellement contrebalancée par la diminution des revenus de redevance en 2016.

Liquidités et sources de financement

Au 31 mars 2016, le montant de la trésorerie s'élevait à 10,2 millions d'euros contre 7,5 millions d'euros au 31 décembre 2015. La trésorerie n'est soumise à aucune restriction. EURO estime que sa capacité d'autofinancement est suffisante pour financer ses besoins opérationnels courants.

Commentaires concernant les résultats financiers du premier trimestre clos le 31 mars 2016 extraits du Rapport de gestion (IFRS Management's Discussion and Analysis)

Les produits étaient de 5,7 millions d'euros au titre du premier trimestre de 2016, soit une baisse de 8 % par rapport aux produits de 6,2 millions d'euros enregistrés au premier trimestre de 2015. Ces produits provenaient essentiellement de la redevance de la mine Rosebel (5,6 millions d'euros contre 6,1 millions d'euros au premier trimestre de 2015). Cette baisse des produits s'explique par une production d'or inférieure de 71 723 onces durant le premier trimestre de 2016 comparativement à 79 825 onces au premier trimestre de 2015 (0,6 million d'euros), et par la baisse du cours moyen de l'or de 1 183 dollars U.S. l'once au titre du premier trimestre de 2016 comparativement à 1 218 dollars U.S. l'once au premier trimestre 2015 (0,2 million d'euros), partiellement contrebalancée par la baisse de la devise euro (0,3 million d'euros). Les autres redevances sont imputables à des tiers en Guyane française pour 0,1 million d'euros au cours du premier trimestre de 2016 (contre des redevances de 0,1 million d'euros au premier trimestre 2015).

Au cours du premier trimestre de 2016, la Société a enregistré des charges d'exploitation ayant un solde créditeur de (0,015 million) d'euros comparativement à des charges d'exploitation de 0,247 million d'euros au cours de la même période en 2015. La différence s'explique principalement par un ajustement des coûts administratifs de 2015 enregistrés au cours du premier trimestre de 2016 (se reporter aux transactions réalisées avec des parties liées dans les états financiers intermédiaires du premier trimestre de la Société).

La dépense d'amortissement de 0,14 million d'euros au cours du premier trimestre de 2016 est restée stable par rapport à celle enregistrée au cours de la même période en 2015.

EURO a enregistré des gains de change de 0,01 million d'euros au titre du premier trimestre de 2016, contre des pertes de change de 0,12 million d'euros pour le premier trimestre de 2015, principalement dus à la réévaluation des comptes bancaires et à une plus grande volatilité de l'euro par rapport au dollar US au cours du premier trimestre de 2015.

EURO a comptabilisé une charge d'impôt sur les bénéfices de 1,5 million d'euros pour le premier trimestre de 2016 contre un montant de 2,9 millions d'euros au cours du premier trimestre de 2015. Cette baisse résultait principalement des écarts de conversion.

Perspectives

Il est prévu que la redevance Rosebel apporte à la Société des revenus compris entre environ 21,9 millions d'euros et 22,6 millions d'euros (soit entre 24,1 millions de dollars U.S. et 22,9 millions de dollars U.S.) en 2016. Ces revenus avant impôt sont basés sur un cours de l'or établi à 1 150 dollars U.S. l'once et sur un taux de change de 1,1 dollar U.S. pour 1 euro. La production de la mine Rosebel devrait atteindre environ 300 000 à 310 000 onces en 2016. L'impact des fluctuations du cours moyen de l'or sur le chiffre d'affaires annuel d'EURO, sur la base d'une production estimée à 305 000 onces, se chiffrerait à environ 3,0 millions de dollars U.S. pour chaque variation de 100 dollars U.S. l'once. Les flux de trésorerie d'EURO seront affectés principalement par le versement d'impôts sur les bénéfices, dans la mesure où il n'existe aucune perte fiscale reportée à déduire des revenus futurs. EURO prévoit que son flux de trésorerie sera suffisant pour couvrir tous ses frais administratifs et dépenses liées.

À propos d'EURO

EURO est une société française dont l'actif principal est la redevance portant sur la production aurifère de la mine d'or Rosebel au Suriname (la « redevance Rosebel »). La mine d'or Rosebel est détenue à 95 % par IAMGOLD Corporation (« IAMGOLD »), et elle est exploitée par IAMGOLD. EURO a environ 62,5 millions d'actions en circulation. IAMGOLD France S.A.S., une filiale indirectement détenue en totalité par IAMGOLD, détenait environ 89,71 % de toutes les actions en circulation d'EURO au 31 mars 2016.

Notes concernant les prévisions : *certaines déclarations de ce communiqué sont des prévisions. Les investisseurs sont avertis contre l'imprévisibilité inhérente aux prévisions, car celles-ci comportent des risques et des incertitudes. Il ne peut y avoir de certitude que l'évolution de la Société soit celle anticipée par sa direction.*

Ce communiqué n'est pas destiné à la distribution aux agences de presse américaines, ni à la diffusion aux États-Unis. Les valeurs mobilières mentionnées dans les présentes n'ont pas été inscrites en vertu de la loi américaine intitulée Securities Act of 1933, en sa version modifiée (« Securities Act ») et ne peuvent pas être offertes ni vendues aux États-Unis ou à une personne des États-Unis sans inscription en vertu de la Securities Act ou sans dispense des exigences d'inscription de cette loi.

Des informations supplémentaires sur EURO Ressources S.A. sont disponibles sur le site SEDAR, à l'adresse www.sedar.com. Pour toute autre demande de renseignement, veuillez vous adresser à :

Benjamin Little
Directeur général
Tél. : +1 416 933 4954
E-mail : blittle@euroressources.net

Line Lacroix
Directeur général délégué
Tél. : +1 450 677 2056
E-mail : llacroix@euroressources.net